

CHARTRE

L'îlot Familles

- ✓ L'îlot familles est ouvert pour tous les enfants jusqu'à 4 ans le mardi de 9h30 à 12h et le jeudi de 14h30 à 17h, hors période scolaire (zone C), habitant de la commune.
- ✓ Lieu gratuit, anonyme, sans inscription et au rythme souhaité.
- ✓ Cet espace peut accueillir 16 enfants et adultes, maximum.
- ✓ C'est un lieu de rencontre où l'enfant joue, découvre, regarde, expérimente.
- ✓ C'est un espace pour permettre des temps privilégiés entre accompagnants et enfants.
- ✓ C'est un espace pour favoriser les échanges dans le respect mutuel de chacun, le non jugement et la confidentialité.
- ✓ Le matériel à disposition est utilisé librement et reste au LAEP. Il est demandé de le respecter afin qu'il serve au plus grand nombre.
- ✓ Chaque enfant reste sous la responsabilité de son parent tout au long de l'accueil.
- ✓ Des surchaussures doivent être utilisées pour entrer dans les locaux. Des chaussons peuvent être apportés pour les enfants.
- ✓ Les portables doivent être en mode silencieux.
- ✓ Chaque accompagnant s'engage à respecter cette charte



Rambouillet